



Chères Lamoithoises,

Chers Lamoithois,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin d'informations. Vous trouverez les réalisations 2024 de la vie communale et associative.

Sans distinction, je voudrais mettre l'accent sur les travaux d'investissements engagés cette année :

- La restauration de l'intérieur de l'église du bourg, travaux réalisés par les entreprises BONNEL, DAVID, MOULENE et POLETTI. A l'arrivée des beaux jours, un moment de partage sera proposé.
- Une lumière à détection de mouvements a été installée à l'entrée de la mairie afin d'assurer la sécurité de tous.

Également, je félicite les bénévoles et acteurs des associations communales : ils ont proposé tout au long de l'année des animations de qualité qui ont permise le rayonnement de notre commune.

Nous l'avons constaté lors du marché de Noël du vendredi 20 décembre où les associations « le comité des fêtes » et « le panier lamothois » se sont réunis et ont obtenu un vif succès.

En conclusion, une nouvelle année est toujours porteuse de projets, l'avenir rend optimiste.

C'est avec grand plaisir que l'ensemble du conseil municipal, vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et sera heureux de vous retrouver lors de la galette des rois à l'occasion des vœux le **Dimanche 12 Janvier 2025**.

Amicalement, Le Maire, Patrick DELPECH

Mairie de LAMOTHE-CASSEL

05 65 36 83 65

mairielamothecassel@wanadoo.fr

Horaires d'ouvertures au public

Lundi : 13h30 – 18h00

Jeudi : 13h30 – 18h00

ETAT-CIVIL

Décès :

Georges, Léopold MARTINOT le 28 Septembre 2024

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Associations des Amis St Georges

Contact : Graciano DA SILVA

Association le Panier Lamothois

Contact : Noémie MANGIEU KUIJPERS

Comité des Fêtes

Contact : Marc LACAILLE

Société de Chasses

Contact : Antonin GARRIGUES

Retour en images sur la soirée du 20 décembre 2024





Le Recensement

Cette année, la commune de LAMOTHE-CASSEL réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Il suffit de suivre les instructions indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Si vous n'avez reçu aucun document, contactez la **Mairie de**

Lamothe-Cassel au 05 65 36 83 65

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

mairielamothe-cassel@wanadoo.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population,

rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

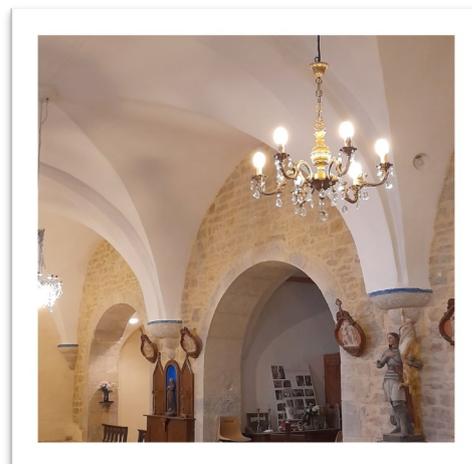


Catherine LACAILLE, agent recenseur—06 58 75 30 73

Travaux à l'église du bourg de Lamothe

Lundi 4 novembre, se sont réunis à l'église Saint-Georges:

- Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,
- Madame la Conseillère Départementale,
- Monsieur l'architecte des bâtiments de France et sa collègue,
- Monsieur le Conservateur des antiquités et objets d'art du Lot,
- Messieurs le Maire et son adjoint,
- Monsieur Patrick BONNEL maçon, et
- Monsieur CHEVALIER, membre de l'association des amis Saint-Georges.



Cette rencontre a été sollicitée suite aux travaux réalisés pour la réfection intérieure de l'église Saint-Georges, à savoir :

- Entretien des murs, et
- Réfection du plafond et de la chapelle.

Ce temps d'échange a permis de définir les attentes des différents partenaires.

Ces travaux inscrits au budget 2024 devraient bénéficier de subventions de l'Etat.



Depuis 1992, une Journée internationale est dédiée aux personnes porteuses d'un Handicap : il s'agit du 3 décembre.

Notre commune se mobilise au travers d'un geste tout simple : collationner les bouchons plastiques de bouteilles et les acheminer vers un container installé à la mairie.

Tous les bouchons récoltés rejoindront "l'association les bouchons d'amour".

Cette association a pour vocation de revendre les bouchons et les sommes obtenues permettent d'acheter du matériel au profit des personnes handicapées qui font du sport, de participer à l'aménagement de logement ou de voiture, d'éduquer des chiens à l'accompagnement, etc...

Un geste simple et écologique, un geste solidaire, un geste qui en bout de chaîne aura son efficacité !

Les BONS BOUCHONS EN PLASTIQUE

LES EAUX PLATES OU GAZEUSES



LES SODAS ET JUS DE FRUITS



LE LAIT, YAOURTS ET COMPOTES A BOIRE, LES SIROPS



**TOUS LES BOUCHONS EN PLASTIQUE
PROVENANT DE BOUTEILLES QUE VOUS
POUVEZ PORTER A VOTRE BOUCHE**

~~Pas de bouteilles pas de fer pas de liège pas de médicaments
Pas de bouchons de gel douche, shampoing, dentifrice, lessive,
huile, vinaigre, condiments, cacao, Nutella~~

Objectif 0 déchet, pourquoi ? Comment ?

Pourquoi réduire les déchets ?

Adopter l'esprit 0 déchet, c'est agir sur le coût de traitement des ordures ménagères car il augmente notamment à cause de la hausse importante de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) jusqu'en 2025.

Adopter l'esprit 0 déchet, c'est agir à notre échelle pour l'environnement en participant à la réduction des gaz à effet de serre.

Adopter l'esprit 0 déchet, c'est agir pour préserver les ressources naturelles.

Adopter l'esprit 0 déchet, c'est agir pour retrouver du pouvoir d'achat en adoptant des pratiques plus économes en ne consommant que ce qui est utile !

Comment tendre vers le 0 déchet ?

Adoptons la règle des 5 R :

- Etape 1 :** **Refusez** ce dont vous n'avez pas besoin
Refusez les objets à usage unique et ce non valorisables
- Etape 2 :** **Réduisez** vos déchets en achetant des produits durables avec un emballage minimal ou nul. N'achetez que les quantités nécessaires (vrac).
- Etape 3 :** **Réutilisez** avant de jeter et penser à la seconde vie des objets : vendez ou donnez ce qui ne vous sert plus. Et pourquoi ne pas emprunter, louer ou acheter d'occasion ?
- Etape 4 :** **Rendez** à la terre les matières organiques grâce au compostage : épiluchures, restes de repas, tontes, feuilles, tailles d'arbres, cartons non souillés. Ainsi, vous fabriquez un engrais naturel.
- Etape 5 :** **Recyclez** ce qui n'est plus utilisable en triant vos emballages et en apportant à la déchetterie les déchets volumineux et dangereux.

Pour trouver la plus proche de chez vous sur : syded-lot.fr

Souvenir



Georges Léopold que tout le monde appelait Jojo, né le 26 juin 1937 à Puycalvel, fils de Frédéric MARTINOT et Albanie LACOMBE, agriculteurs à Puycalvel avait 3 sœurs Alida, Odette et Marthe et 2 frères Robert et Roger.

Suite à une enfance difficile, il a été élevé dans la famille SOUBIRAT à Madirat. Il a commencé sa scolarité à la vieille école de Lamothe-Cassel et a continué ses études au lycée Gambetta à Cahors avant de partir à la guerre d'Algérie en 1958 pour 30 mois.

A son retour, il a travaillé à l'usine RATIER à Figeac avant de devenir professeur de technique à Terre Rouge à CAHORS.

En 1994, il a été nommé chevalier de l'ordre des palmes académiques.

Marié à Jeannine MAGOT en 1960, institutrice, il l'a suivi dans ses différentes affectations (GREALOU – QUISSAC – MECHMONT – USSEL -ST PIERRE LAFEUILLE – CAHORS).

Il a passé sa retraite dans la maison des Vesces qu'il avait entièrement restauré.

Sa vie politique a été très riche en événement. Syndiqué, il a donné beaucoup de son temps. Il a participé 37 ans au sein du conseil municipal de Lamothe-Cassel, présent à la mairie comme conseiller municipal avec Roland MONTAL et Sylvette MONTAL, il a ensuite exercé la fonction de Maire de 2008 à 2019.

Il était apprécié de nous tous pour son dévouement et son affection pour la commune.

Passionné de sports, il a pratiqué plusieurs activités : rugby, football à La fortune de Labastide Murat, dont il était capitaine, tennis avec des tournois dans tout le département, accompagné de sa femme Jeannine et création du club de tennis à Lamothe, cyclotourisme avec ses amis Claude BAX et Jean CLEMENT.

D'autres passions comme entre-autres : la chasse à la bécasse avec ses superbes chiennes SETTER et le travail du bois en ébénisterie.

Sa bonne condition physique lui a permis de bien profiter de sa retraite. Malheureusement la perte de sa femme en 2014 a été un drame, la solitude a été difficile à vivre et la maladie d'Alzheimer l'a affaibli et éloigné de nous.

Très entouré par sa famille, il a passé 4 ans à l'EHPAD de Montfaucon et est décédé à l'hôpital de Gourdon.

Au nom du conseil municipal dont je fais partie, au nom des habitants de la commune et de tous ceux qui t'ont côtoyé, recevez les sincères condoléances,



Aymard Thomas
06.70.06.53.71

Plombier
Chauffagiste
Neuf / rénovation

Un nouvel artisan sur la commune

Fraudes et usurpation d'identité

**Ne transmettez jamais vos données personnelles
ou bancaires !**



L'Assurance Maladie, votre banque, et tous les autres organismes ne vous demanderont jamais au travers de ses communications (mails, téléphone et SMS) de transmettre les informations suivantes :

vos identifiants de connexion au compte Ameli ou identifiant et mot de passe bancaire, vos coordonnées bancaires complètes et vos informations médicales.

En effet, vous êtes de plus en plus ciblé(e) par des communications frauduleuses

(information sur l'expiration de votre carte Vitale, renouvellement de vos droits à l'Assurance Maladie...).

Ces escroqueries ont pour objectif de récupérer vos données et de les utiliser dans le cadre de fraude ou d'usurpation d'identité.

Ne jamais cliquer sur un lien douteux.